

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Ndendé : un ouvrier agricole agressé mortellement par un buffle

F.N  
Ndendé/Gabon

UN nouveau drame lié au conflit homme-faune (CHF) – devenu récurrent dans les plantations de l'opérateur agroalimentaire Olam Palm, notamment dans la province de la Ngounié –, vient encore de faire une victime. En effet, Prince Landry Nzamba Saba, a trouvé la mort, le 7 juillet 2023 dans les plantations joux-

tant Fera, une bourgade située à 12 km de Ndendé, après avoir été chargé par un buffle en furie. Selon des témoignages concordants, c'est en milieu de matinée que le Gabonais de 29 ans, ouvrier agricole pour le compte d'un prestataire d'Olam, aurait été mortellement agressé alors qu'il était en train d'exercer ses tâches. Plusieurs questions se posent relativement aux circonstances exactes de ce drame. L'animal était-il blessé et aurait-il

attaqué Prince Landry Nzamba Saba pour se venger ? Rien n'est moins sûr. D'autant que personne d'autre, à part la victime, ne pourrait éclairer l'opinion sur ce nouveau drame. L'alerte a ainsi été donnée pendant que l'ouvrier agricole gisait dans une mare de sang. Les secours venus peu de temps après ont répercuté la nouvelle auprès des responsables de la société et le blessé a été transporté d'urgence à l'hôpital de l'Alliance chrétienne de Bongolo, à Lebam-ba. Malheureusement, Prince Landry Nzamba Saba, qui avait

déjà perdu beaucoup de sang, a rendu l'âme à son arrivée aux urgences de la structure située à 35 km de Ndendé. Cette mort tragique a plongé la famille biologique et les collègues de l'infortuné dans une grande consternation. Une source proche du dossier croit savoir que le jeune homme serait resté sans assistance pendant un bon moment, avant l'arrivée de l'ambulance et son évacuation. Et que les parents auraient même déploré la lenteur accusée dans la prise en charge médicale de l'ouvrier par son employeur.



Photo: F.N

Prince Landry Nzamba Saba de son vivant.

La dépouille a été conduite dans une maison de pompes funèbres à Mouila.

## Port-Gentil : il viole une déséquilibrée mentale

CNE  
Port-Gentil/Gabon

JOCKTANE Mvele Ontoula, Gabonais, 41 ans, a été placé le 5 juillet dernier sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Port-Gentil. Le quadragénaire doit répondre du crime de viol sur une compatriote déficiente mentale, âgée de 33 ans. Un crime puni par l'article 256 du Code pénal gabonais.

Les faits se déroulent le 25 juin 2023 au quartier Île Mandji, dans le 3e arrondissement de Port-Gentil, où résident la victime et sa maman. Ce jour-là, sieur MOUNGUENGUI, voisin de la victime, faisait la ronde dans le quartier. Contre toute attente, il aperçoit au loin un couple en pleins ébats sexuels. Il se rapproche discrètement et constate qu'il s'agit de la fille de sa voisine qui était en train de se faire abuser. S'étant aperçu qu'il avait été découvert, Jocktane Mvele Ontoula entraînera sa victime de force dans une maison inachevée pour poursuivre son acte. Mais malheureusement pour lui, c'était sans compter avec la détermination et l'imagination de sieur MOUNGUENGUI, qui les surprend de nouveau en pleins ébats sur un morceau de carton disposé à même le sol.

Pris de panique, le violeur s'enfuit par la fenêtre de la maison inachevée, escalade la barrière et tombe dans la cour



Photo: CNE

Jocktane Mvele Ontoula devra répondre des faits qui lui sont reprochés.

d'une habitation mitoyenne. Mais il n'ira pas bien loin. Il est, effet, neutralisé par la foule lancée à sa poursuite et conduit immédiatement à la brigade de gendarmerie de l'Océan. Là-bas il aurait reconnu les faits à lui reprochés au cours de son audition. À en croire la maman de la victime, sa fille est aujourd'hui mère de deux enfants conçus à l'issue de viols.



### COMMUNIQUÉ

Portant déclaration et paiement des cotisations sociales du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe l'ensemble des employeurs que la déclaration et le paiement des cotisations sociales du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, dont l'échéance est fixée au 31 juillet 2023, se poursuivent sur nos différents sites.

A cet effet, vous êtes priés de nous soumettre vos déclarations trimestrielles de salaire via notre site internet [www.cnss.ga](http://www.cnss.ga), et effectuer les paiements y afférents par les canaux habituels. En cas d'éventuelles difficultés, contactez-nous aux numéros suivants :

- 065 73 03 17
- 077 75 60 89

**Notre ambition : mieux vous servir**

Fait à Libreville, le 13 juillet 2023

**L'Administrateur Provisoire**

**Christophe EYI**

2070, Avenue Georges Dumas Aleka, Batawé • BP : 84 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25 • Centre d'appels : 160  
Service écoute client et plaintes : 161 • www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel